

Brussels, 16 June 2025
(OR. en, fr)

10272/25

ENV 547
CLIMA 214
COMAR 27
JUR 378
RELEX 761

NOTE

From:	General Secretariat of the Council
To:	Delegations
Subject:	AOB for the meeting of the Council (Environment) on 17 June 2025 UN Ocean Conference (Nice, 9 – 13 June 2025) - Information from France and the Commission

A l'occasion du Conseil Environnement du 17 juin 2025, la France souhaite présenter un bilan de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'océan (UNOC-3), qu'elle a accueillie avec le Costa Rica à Nice du 9 au 13 juin 2025. Elle visait à renforcer la coopération internationale pour la protection et l'exploitation durable de l'Océan. Elle a réuni des dirigeants mondiaux, dont la Présidente de la Commission européenne et les Commissaires européens à l'océan et à la pêche et à l'environnement, ainsi que des représentants de la société civile, notamment des collectivités locales, scientifiques, entreprises et ONG.

A l'occasion de la Conférence, la Présidente de la Commission européenne a présenté le Pacte européen pour l'Océan. La Commission européenne présentera au Conseil Environnement les objectifs et actions contenus dans le Pacte et les livrables annoncés à Nice lors de l'UNOC-3.

Objectifs visés par l'UNOC-3 :

En vue d'atteindre la cible 14 des Objectifs de développement durable (« *Conserver et exploiter durablement les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable* »), la Conférence a atteint trois objectifs : (i) faire progresser les **processus multilatéraux** relatifs à l'Océan ; (ii) développer des **mécanismes financiers innovants** pour atteindre l'ODD 14 ; (iii) accroître les **connaissances** liées aux sciences océaniques.

Avant le début officiel de la Conférence, trois événements avaient été organisés à Monaco et à Nice :

(i) un « *Blue Economy and Finance Forum* » (BEFF), à Monaco les 7 et 8 juin, visant à mobiliser le secteur privé (entreprises et ONG) sur les enjeux liés à l'Océan ; (ii) un Congrès « *One Ocean Science* », large rassemblement de scientifiques, du 3 au 6 juin ; (iii) le Sommet « *Ocean Rise & Coastal Resilience* » visant à mobiliser les villes côtières et les villes côtières autour d'une coalition pour lutter contre l'élévation du niveau de la mer.

Les « **Panels d'action océanique** », organisés parallèlement à la session plénière, ont permis des discussions multiacteurs sur dix sujets liés à l'Océan, tels que le lien entre Océan et climat, la gestion durable des pêches ou la pollution marine. Ces sessions ont mis en lumière les coalitions et initiatives internationales en faveur de la protection de l'Océan.

La troisième session de l'UNOC a accueilli les annonces d'**engagements volontaires** des délégations en faveur de l'Océan. La liste d'engagements volontaires adoptée constitue le « **Plan d'action de Nice pour l'océan** », l'un des principaux livrables de la Conférence, conjointement avec une déclaration politique.

L'UNOC-3 a permis de faire avancer les priorités de l'UE pour l'océan, telles que l'accélération de la ratification de l'accord sur la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (**BBNJ**), la création de nouvelles **aires marines protégées** en vue d'atteindre 30 % de protection des zones marines d'ici 2030, la mobilisation politique en faveur du **traité mondial sur les plastiques** en vue de la prochaine session de négociations en août 2025, un soutien accru à la **décarbonation du transport maritime** en lien avec le vote à venir au sein de l'Organisation maritime internationale (OMI), et la **lutte contre la pêche illégale, non reportée et non régulée**.

Lors de l'UNOC-3, la Commission a également présenté le Pacte européen pour l'Océan (PEO), initiative qui vise à unir toutes les politiques liées à l'Océan à travers une approche holistique. Les objectifs clés sont de protéger notre océan, d'accroître la compétitivité et la durabilité de l'économie bleue, y compris les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, de soutenir les communautés côtières, de renforcer la sécurité et la défense liées à l'océan, et de consolider la diplomatie océanique de l'UE. L'une des priorités principales annoncées par le Pacte est le lancement de l'Initiative Européenne d'Observation de l'Océan, soutenue par un programme ambitieux de recherche et d'innovation, ainsi qu'une Loi sur l'Océan qui visera à faciliter la mise en œuvre des objectifs existants liés à l'océan.

La France propose de faire le point sur les résultats de l'UNOC-3.

On the occasion of the Environment Council of 17 June 2025, France wishes to present a review of the Third United Nations Ocean Conference (UNOC-3), which it co-hosted with Costa Rica in Nice from 9 to 13 June 2025. The aim of the conference was to strengthen international cooperation for the protection and sustainable use of the oceans. It brought together world leaders, including the President of the European Commission and the European Commissioners for the Ocean, Fisheries and the Environment, as well as representatives of civil society, including local authorities, scientists, businesses and NGOs.

At the Conference, the President of the European Commission presented the European Ocean Pact. The European Commission will present to the Environment Council the objectives and actions contained in the Pact and the deliverables announced at UNOC-3 in Nice.

Objectives of UNOC-3:

With a view to achieving target 14 of the Sustainable Development Goals (‘Conserve and sustainably use the oceans, seas and marine resources for sustainable development’), the Conference achieved three objectives: (i) to advance multilateral processes related to the Ocean; (ii) to develop innovative financial mechanisms to achieve SDG 14; (iii) to increase knowledge related to ocean sciences.

Prior to the official start of the Conference, three events were organised in Monaco and Nice:

(i) a ‘Blue Economy and Finance Forum’ (BEFF), in Monaco on 7 and 8 June, aimed at mobilising the private sector (businesses and NGOs) around ocean-related issues; (ii) a ‘One Ocean Science’ Congress, a large gathering of scientists, from 3 to 6 June; (iii) the ‘Ocean Rise & Coastal Resilience’ Summit, aimed at mobilising coastal cities and towns around a coalition to combat rising sea levels.

The ‘Ocean Action Panels’, organised alongside the plenary session, provided an opportunity for multi-stakeholder discussions on ten Ocean-related topics, such as the link between the Ocean and climate, sustainable fisheries management and marine pollution. These sessions highlighted international coalitions and initiatives to protect the Ocean.

The third session of the UNOC welcomed announcements of voluntary commitments by delegations in favour of the Ocean. The list of voluntary commitments adopted constitutes the ‘Nice Action Plan for the Ocean’, one of the main deliverables of the Conference, together with a political declaration.

UNOC-3 enabled progress to be made on the EU's priorities for the ocean, such as speeding up ratification of the agreement on marine biodiversity in areas beyond national jurisdiction (BBNJ), and the creation of new marine protected areas with a view to achieving 30% protection of marine areas by 2030, political mobilisation in favour of the global treaty on plastics with a view to the next negotiating session in August 2025, increased support for the decarbonisation of maritime transport in connection with the forthcoming vote within the International Maritime Organisation (IMO), and the fight against illegal, unreported and unregulated fishing.

At UNOC-3, the Commission also presented the European Ocean Pact, an initiative aimed at uniting all ocean related policies under a holistic approach. The key objectives are to safeguard our ocean, boost the competitiveness and sustainability of the blue economy, including the fisheries and aquaculture sectors, support coastal communities, enhance security and defence linked to the ocean and further strengthen the EU ocean diplomacy. One of the key priorities announced by the Pact is the launch of the European Ocean Observation Initiative, supported by an ambitious research and innovation programme, as well as an Ocean Act which will aim to facilitate the implementation of existing targets linked to the ocean.

France proposes to take stock of the results of UNOC-3.